



# MODALITES DE SELECTION AUX COMPETITIONS INTERNATIONALES DE REFERENCE 2026



FEDERATION FRANCAISE DE SKI NAUTIQUE ET DE WAKEBOARD

Direction Technique Nationale



# PREAMBULE

## Définitions :

**Athlète** : désigne sans distinction les athlètes masculins et féminins licenciés à la Fédération Française de Ski Nautique et de Wakeboard (FFSNW).

**CIR** : désigne les Compétitions Internationales de Références où la FFSNW inscrit les athlètes ayant obtenus les minimas.

**Minima** : désigne le niveau d'exigence minimal fixé par l'IWWF pour participer une Compétition Internationale de Référence (CIR).

**Ranking List** : désigne le système de classement des athlètes publié par l'IWWF sur la base de points obtenus en compétition

**Qualifiable** : désigne un athlète ayant obtenu les minimas fixés par l'IWWF

**Sélectionnable** : désigne un athlète retenu dans le Groupe France à partir des modalités de sélection fixées ci-après et pouvant être proposé au Comité de Sélection

**Sélectionné** : désigne un athlète du Groupe France dont la sélection en Équipe de France a été officiellement arrêtée par le Comité de sélection

# PRINCIPES GENERAUX DE SELECTION

## Principes généraux communs à l'ensemble des disciplines :

### Préambule :

Les modalités de sélection aux compétitions internationales de référence (CIR) sont applicables à l'ensemble des compétitions au cours desquelles les athlètes sont engagé(e)s par la FFSNW et concourent sous les couleurs de la France pour les disciplines reconnues de haut niveau.

Les Compétitions Internationales de Référence pour 2026 sont :

#### **SKI NAUTIQUE**

- CIR 1 : Championnats du Monde Juniors (U17)
- CIR 2 : Championnats d'Europe Espoirs (U21)
- CIR 3 : Championnats d'Europe Cadets et Juniors (U14 + U17)
- CIR 4 : Championnats d'Europe Opens

#### **WAKEBOARD & PARAWAKE CÂBLE**

- CIR 5 : Championnats du Monde Toutes Catégories
- CIR 6 : Championnats d'Europe Cadets Juniors (U14 + U18)
- CIR 7 : Championnats d'Europe Opens
- CIR 8 : Championnats d'Europe Para Wake

### **Article 1 : Conditions de sélection**

Pour être sélectionné, l'athlète doit :

- Être titulaire d'une licence FFSNW et de « l'extension » idoine, en cours de validité
- Satisfaire aux règles de la Fédération Internationale permettant d'être identifié comme "qualifiable" pour participer à une compétition internationale
- Avoir signé la « Charte Athlète »
- Avoir participé aux Championnats de France lorsque c'est indiqué dans les « critères de sélection » de la CIR

Des conditions supplémentaires peuvent être appliquées en fonction du statut de l'athlète.

### **Article 2 : Comité de sélection**

#### Composition :

Le comité de sélection de la FFSNW est composé comme suit :

- Le(a) Directeur(trice) Technique National(e)
- Le(a) Responsable de la Haute Performance
- Un(e) membre élu(e) du bureau fédéral de la FFSNW

Le comité se réserve le droit d'inviter toute personne qualifiée à titre consultatif.

#### Rôle :

Le comité de sélection édicte les présentes modalités de sélection et procèdent à leur mise à jour, et modifications.

Le comité de sélection détermine le statut sous lequel l'athlète participera à la CIR :

- Athlète membre de l'Équipe de France
- Athlète Potentiels Équipe de France
- Athlète Autonome

Le(a) Responsable de la Haute Performance transmet au comité de sélection chaque liste hiérarchisée d'athlètes proposé(e)s pour une sélection en Groupe France et en Équipe de France.

La Direction Technique Nationale peut être amenée à organiser des tests de performance entre deux ou plusieurs athlète(s) pour finaliser la liste nominative des propositions de sélection.

Nonobstant et par principe général, le(la) DTN conserve toute latitude pour apprécier la situation particulière de chaque athlète et se réserve le droit de proposer ou de refuser l'inscription d'un athlète sur la base des performances réalisées et du potentiel avéré.

En outre, il-elle se laisse la possibilité de prendre toute décision qui s'impose pour renforcer le potentiel de l'Équipe de France au regard des objectifs généraux et/ou propres à chaque compétition (notamment et de manière non limitative, le potentiel de résultat dans les futures compétitions majeures, les objectifs d'éthique, d'image, de respect des valeurs républicaines).

Les propositions de sélection sont présentées pour information en Bureau Fédéral.

### **Article 3 : Les athlètes « Équipe de France »**

Définition : les athlètes sélectionnés en Équipe de France démontrent un niveau de performance élevé en relation avec l'exigence internationale de l'épreuve et un potentiel avéré pour obtenir un podium.

Les membres de l'Équipe de France bénéficieront d'un encadrement technique, sanitaire et logistiques lors des Compétitions Internationales de Référence qui sera pris en charge par la FFSNW.

Ce principe général peut être remis en question en cas de contrainte financière majeure au sein de la FFSNW. Les membres de l'Équipe de France bénéficieront de la dotation Équipe de France.

Objectifs : L'objectif prioritaire de l'Équipe de France est d'obtenir titres et podiums lors de Compétition Internationales de Référence.

### **Article 4 : Les athlètes « Potentiels Équipe de France »**

Définition : les athlètes « Potentiels Équipe de France » représente un groupe élargi de compétiteurs à fort potentiel susceptible d'intégrer l'Équipe de France ultérieurement, au cours de la saison ou dans les saisons à venir.

Ces athlètes « sélectionnables » participent à des CIR sous l'égide de l'organisation de la FFSNW, et de bénéficier, sous conditions (financières notamment), de l'encadrement technique, sanitaire et logistique.

Bien que ces athlètes ne disposent pas du statut de membre de l'Équipe de France et des conditions afférentes, leur participation demeure une opportunité pour encourager leur progression et construire l'« Esprit France ».

Les athlètes « Potentiels Équipe de France » seront équipés de la dotation Équipe de France.

Objectifs : L'objectif prioritaire de groupe Potentiels Équipe de France reste le même que celui de l'Équipe de France, à savoir obtenir titres et podiums lors de championnats internationaux.

### **Article 5 : Le Groupe France**

Le Groupe France est constitué des athlètes membres de l'Equipe de France (les électionnés) et des athlètes Potentiels Équipe de France (les sélectionnables). Le schéma en page 5 illustre ces propos.

### **Article 6 : Les athlètes « Autonomes »**

Définition : Un athlète « autonome » est un athlète qui n'est pas sélectionné en Équipe de France ou dans le groupe Potentiels Équipe de France, mais a obtenu les minimas, au regard des règles internationales, pour participer à la CIR.

Il est autonome dans son organisation technique, sanitaire, logistique et financière.

Les athlètes autonomes disposent d'un délai de 15 jours, après l'annonce officielle de leur qualification en CIR, pour faire acte de candidature à l'inscription en CIR par mail à l'attention du (de la) DTN.

Il sera procédé à l'inscription si l'athlète :

- Répond aux conditions mentionnées à l'article 1 ("conditions de sélection aux CIR").
- Effectue le paiement (par chèque ou virement) des frais d'inscription, d'entraînements officiels et la dotation, majorés de 50€ pour couvrir les frais de traitement administratif.

Toute demande d'inscription hors délai donnant lieu à pénalités sera facturée en sus, selon les pénalités journalières indiquées dans le bulletin officiel de chaque CIR.

## Article 7 : Les critères de sélection

Ils sont fixés ci-après par Compétition Internationale de Référence.

Ils reposent, notamment et de manière non exhaustive, sur :

- Les performances réalisées en compétitions internationales et nationales
- Le projet de performance individuel (PPI)
- L'implication aux stages et regroupements organisés par la FFSNW
- L'état de forme de l'athlète au moment de la sélection

Les athlètes s'engagent à honorer toute sélection et à respecter le calendrier de préparation. En cas d'exemption pour raison médicale, un certificat médical de contre-indication doit être établi par le médecin des Equipes de France.

## Article 8 : Publication des sélections

Les sélections des athlètes en Équipe de France sont publiées sur le site internet de la FFSNW :

<https://www.ffsnw.fr>.

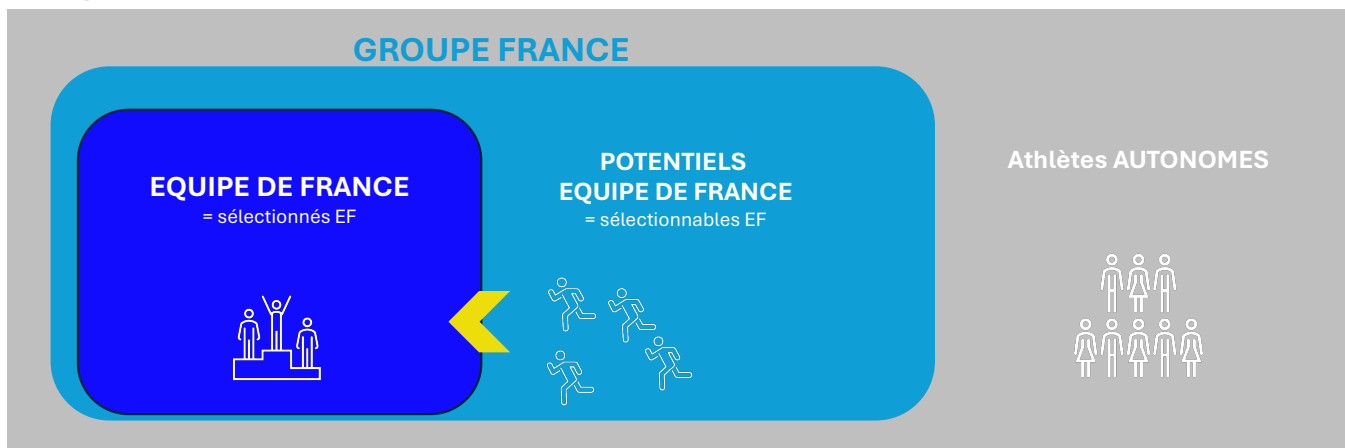
## Article 9 : Perte de la qualité de sélectionné ou de sélectionnable

Après consultation du Comité de sélection, le(a) DTN peut, à tout moment retirer de la liste des sportifs sélectionnables ou sélectionnés, tout athlète qui aurait fait preuve d'un comportement répréhensible (vis-à-vis des lois et règlements nationaux ou internationaux) ou d'une attitude susceptible d'entraver le bon fonctionnement du collectif, ou pouvant porter atteinte à l'image et aux valeurs de celui-ci et de la FFSNW.

---

## Schéma de la composition d'une délégation en CIR

Délégation France : STAFF + Athlètes qualifiés (obtention des minimas)



# CALENDRIER & CRITERES DE SELECTION En SKI NAUTIQUE

Liste C.I.R 2026	Lieu (PAYS)	Date début	Date fin
<b>CIR 1 :</b> Championnats du Monde U17	Cordoba (ARGENTINE)	30/03/2026	05/04/2026
<b>CIR 2 :</b> Championnats d'Europe U21	Bremerhaven (ALLEMAGNE)	05/08/2026	09/08/2026
<b>CIR 3 :</b> Championnats d'Europe U14 + 17	Agrinio (GRÈCE)	19/08/2026	23/08/2026
<b>CIR 4 :</b> Championnats d'Europe Opens	Poti (GÉORGIE)	31/07/2026	02/08/2026

La participation aux Championnats de France est obligatoire\* pour prétendre à la sélection aux Championnats d'Europe et Championnats du Monde.

\*En cas de blessure ou de maladie, le sportif devra fournir au médecin fédéral tous les examens et certificats médicaux nécessaires à la bonne évaluation de son état de santé afin que celui-ci puisse établir un diagnostic. Après étude du dossier médical, ce dernier pourra proposer au DTN de dispenser l'athlète concerné d'être présent aux Championnats de France.

La décision définitive est du ressort exclusif du (de la) DTN.

En outre, l'athlète devra se rapprocher du Médecin fédéral et du (de la) DTN pour convenir des modalités de ces dispositions en vue d'éventuelles sélections à venir.

# CIR 1 : CHAMPIONNAT DU MONDE U17

## Cordoba (ARGENTINE) du 30 mars au 5 avril 2026

### CRITERES DE QUALIFICATIONS

Les minimas 2026 pour l'inscription à cette compétition sont fixés par l'IWWF comme suit :  
[https://iwwf.sport/wp-content/uploads/2025/04/IWWF-World-Waterski-Rules-2025\\_20250408.pdf](https://iwwf.sport/wp-content/uploads/2025/04/IWWF-World-Waterski-Rules-2025_20250408.pdf)

>>> Extrait Règle 14 :15 - Page 72 :

*“Skiers eligible to ski as Individuals at their relevant World Championships must be placed within the number shown in the charts below. If the Championships are between June and December, then the May Rankings List will be used otherwise the November list will be used.*

*If the date of the Championships is more than 90 days after the most recent Ranking List publication (May or November List), skiers placed on the 60 days before Weekly Waterski Ranking List will be used as per the below chart (Current Year), in addition to the May or November list, whichever is appropriate.”*

Catégories	Slalom	Figures	Saut	Combiné
U17 F Current Year Ranking List	15	15	15	8
U17 H Current Year Ranking List	15	15	15	8
U17 F Previous Year Ranking List	10	10	10	5
U17 H Previous Year Ranking List	10	10	10	5

### CRITERES DE SELECTION

Sont **sélectionné(e)s en Groupe France** et sélectionnables en Équipe de France, les athlètes démontrant un niveau de performance équivalent Top 6, en ayant réalisé à minima les performances suivantes en 2025 :

Catégories	Slalom	Figures	Saut	Combiné
U17 F	2,25 @ 12	5340	33,30	1758,92
U17 H	1 @ 10,75	7030	45,10	1857,15

Seront **sélectionné(e)s en Équipe de France**, les athlètes démontrant un niveau de performance équivalent Top 3, en ayant réalisé à minima les performances suivantes en 2025 :

Catégories	Slalom	Figures	Saut	Combiné
U17 F	1,5 @ 11,25	5650	38,40	2080,03
U17 H	2 @ 10,75	8280	46,60	2042,49

L'objectif prioritaire de l'Équipe de France est d'obtenir titres et podiums individuels lors des Championnats Internationaux de Références.

Le(a) DTN peut ne pas inscrire aux CIR la totalité des athlètes ayant obtenu les minimas.

Il peut également compléter le Groupe France en ajoutant, à la liste des sélectionnés en Équipe de France, un ou plusieurs athlètes après observation des niveaux de performance et de l'implication.

# CIR 2 : CHAMPIONNAT D'EUROPE U21 BREMERHAVEN (ALLEMAGNE) du 5 au 5 août 2026

## CRITERES DE QUALIFICATIONS

Les minimas 2026 pour l'inscription à cette compétition sont fixés par l'E&A comme suit :

<https://static1.squarespace.com/static/673455a1903e333ce1ed3e65/t/67f92e4eeb6d6843a818f46a/1744383571964/E%26A+Additional+Rules+2025+FINAL.pdf>

>>> **Extrait Règle 17.02 - Page 14 :**

*"ELIGIBLE Skiers placed in the top X skiers (as shown below) in the current year's Europe & Africa Ranking List may be entered as individuals by their Federation"*

Catégories	Slalom	Figures	Saut	Combiné
U21 F	15	15	15	10
U21 H	15	15	15	10

## CRITERES DE SELECTION

Sont **sélectionné(e)s en Groupe France** et sélectionnables en Équipe de France, les athlètes démontrant un niveau de performance équivalent Top 6, en ayant réalisé à minima les performances suivantes en 2026 :

Catégories	Slalom	Figures	Saut	Combiné
U21 F	0,5 @ 11,25	5480	42,10	1617,48
U21 H	3,5 @ 10,75	9940	57,80	2086,42

Seront **sélectionné(e)s en Équipe de France**, les athlètes démontrant un niveau de performance équivalent Top 3 en 2026, en ayant réalisé à minima les performances suivantes en 2026 :

Catégories	Slalom	Figures	Saut	Combiné
U21 F	1,5 @ 11,25	6490	45,10	1654,26
U21 H	1,25 @ 10,25	10240	59,70	2148

L'objectif prioritaire de l'Équipe de France est d'obtenir titres et podiums individuels lors des Championnats Internationaux de Références.

Le(a) DTN peut ne pas inscrire aux CIR la totalité des athlètes ayant obtenu les minimas.

Il peut également compléter le Groupe France en ajoutant, à la liste des sélectionnés en Équipe de France, un ou plusieurs athlètes après observation des niveaux de performance et de l'implication.

# CIR 3 : CHAMPIONNAT D'EUROPE U14 + U17

## Agrinio (GRÈCE) du 19 au 23 août 2026

### CRITERES DE QUALIFICATIONS

Les minimas 2026 pour l'inscription à cette compétition sont fixés par l'IWWF comme suit :

<https://static1.squarespace.com/static/673455a1903e333ce1ed3e65/t/67f92e4eeb6d6843a818f46a/1744383571964/E%26A+Additional+Rules+2025+FINAL.pdf>

>>> **Extrait Règle 16.02 - Page 12 :**

*"ELIGIBLE Skiers placed in the top X skiers (as shown below) in the current year's Europe & Africa Ranking List may be entered as individuals by their Federation, to a MAXIMUM number of 8 individual skiers from any one country."*

Catégories	Slalom	Figures	Saut	Combiné
U14 F	10	10	10	10
U14 H	10	10	10	10
U17 F	10	10	10	10
U17 H	10	10	10	10

### CRITERES DE SELECTION

Sont **sélectionné(e)s en Groupe France** et sélectionnables en Équipe de France, les athlètes démontrant un niveau de performance équivalent Top 6, en ayant réalisé à minima les performances suivantes en 2026 :

Catégories	Slalom	Figures	Saut	Combiné
U14 F	3 @ 13	3320	23	2044,47
U14 H	2 @12	3780	29,80	1952,94
U17 F	2 @12	4800	37,60	1758,92
U17 H	3 @11,25	6310	48	2030,26

Seront **sélectionné(e)s en Équipe de France**, les athlètes démontrant un niveau de performance équivalent Top 3, en ayant réalisé à minima les performances suivantes en 2026 :

Catégories	Slalom	Figures	Saut	Combiné
U14 F	1,5 @ 12	4100	30,30	2764,20
U14 H	3 @ 12	4260	31,40	2272,87
U17 F	4,5 @ 12	5490	40,10	2002,08
U17 H	1,5 @ 10,75	8280	49,40	2243,21

L'objectif prioritaire de l'Équipe de France est d'obtenir titres et podiums individuels lors des Championnats Internationaux de Références.

Le(a) DTN peut ne pas inscrire aux CIR la totalité des athlètes ayant obtenu les minimas.

Il peut également compléter le Groupe France en ajoutant, à la liste des sélectionnés en Équipe de France, un ou plusieurs athlètes après observation des niveaux de performance et de l'implication.

# CIR 4 : CHAMPIONNAT D'EUROPE OPENS Poti (GEORGIE) du 31 juillet au 2 août 2026

## CRITERES DE QUALIFICATIONS

Les minimas 2026 pour l'inscription à cette compétition sont fixés par l'IWWF comme suit :

<https://static1.squarespace.com/static/673455a1903e333ce1ed3e65/t/67f92e4eeb6d6843a818f46a/1744383571964/E%26A+Additional+Rules+2025+FINAL.pdf>

### >>> Extrait Règle 14 :15 - Pages 9-10

"Skiers not selected for their national teams may qualify to compete in the Europe & Africa Championships as individuals only in the relevant event(s) if they meet one or more of the following criteria :

1. Europe & Africa record holder. The performance must have been ratified by the WSC 30 days before the first day of the Europe & Africa Championships.
2. Reigning Europe & Africa Champion in any event or the overall from the previously held Europe & Africa Championships.
3. Placed as per the Placement Eligibility Chart (14.15)\*.
4. Top 3 places in slalom, trick, jump, and overall, from the most recently held U21 E&A Championships."

\*14.15 Skiers placed in the top X places (as shown below) on the different Ranking Lists

Discipline	1	2	3	4	5	6	7
Slalom H	8	6	20	16	14	14	20
Slalom F	8	6	15	12	10	10	15
Figures H	8	6	20	16	8	8	20
Figures F	8	6	15	12	8	8	15
Saut H	8	6	20	16	12	12	20
Saut F	8	6	15	12	8	8	15
Combiné H	5	4	10	8			10
Combiné F	5	4	10	8			10

1. Current Year E&A Ranking List.
2. Previous Year E&A Ranking List.
3. E&A skiers placed in the top X skiers from the latest November IWWF Ranking List.
4. E&A skiers placed in the top X skiers from the previous November IWWF Ranking List.
5. Europe & Africa skiers placed in the top X skiers of the Pro List 30 days prior to the Championships.
6. Europe & Africa skiers placed in the top X skiers of the previous year final Pro Tour leaderboard.
7. E&A skiers placed in the top X skiers of the Weekly List updated 60 days before the Championships.

#### 14.18: Ranking List to be Used

Wherever the words "current year E&A Ranking List" appear, it relates to the last approved Ranking List which is computed annually on the 31st of October. These lists are calculated from results achieved up until October 31st each year. There are no interim lists which can be applied.

Example: The current Year Ranking List for 2023 is the list approved on 31st October 2022 and includes all scores achieved from November 1st, 2021, to October 31st, 2022.

## CRITERES DE SELECTION

Sont **sélectionné(e)s en Groupe France** et sélectionnables en Équipe de France, les athlètes démontrant un niveau de performance équivalent Top 6, en ayant réalisé à minima les performances suivantes en 2026 :

Catégories	Slalom	Figures	Saut	Combiné
------------	--------	---------	------	---------

OPEN F	4,5 @11,25	6490	45,20	1784,06
OPEN H	3,5@10,25	11180	65,90	2377,85

Seront **sélectionné(e)s en Équipe de France** :

- Les athlètes appartenant au Collectif France A
- Les athlètes démontrant un niveau de performance équivalent Top 3, en ayant réalisé à minima les performances suivantes en 2026 :

<b>Catégories</b>	<b>Slalom</b>	<b>Figures</b>	<b>Saut</b>	<b>Combiné</b>
OPENS F	0,25 @ 10,75	6990	50,70	1959,03
OPENS H	4,5 @ 10,25	12090	69,20	2487,92

L'objectif prioritaire de l'Équipe de France est d'obtenir titres et podiums individuels lors des Championnats Internationaux de Références.

Le(a) DTN peut ne pas inscrire aux CIR la totalité des athlètes ayant obtenu les minimas.

Il peut également compléter le Groupe France en ajoutant, à la liste des sélectionnés en Équipe de France, un ou plusieurs athlètes après observation des niveaux de performance et de l'implication.

# CALENDRIER & CRITERES DE SELECTION En WAKEBOARD

Liste C.I.R 2026	Lieu (PAYS)	Date début	Date fin
<b>CIR 5</b> : Championnats du Monde Toutes Catégories	Beijing (CHINE)	08/08/2026	15/08/2026
<b>CIR 6</b> : Championnats d'Europe U14 + U18	Bratislava (SLOVAQUIE)	24/08/2026	30/08/2026
<b>CIR 7</b> : Championnats d'Europe OPENS	Lakeside (BELGIQUE)	30/09/2026	04/10/2026
<b>CIR 8</b> : Championnats d'Europe Para Wake	Lakeside (BELGIQUE)	30/09/2026	04/10/2026

La participation aux Championnats de France est obligatoire pour prétendre à la sélection aux Championnats d'Europe et Championnats du Monde

# CIR 5 : CHAMPIONNAT DU MONDE Toutes catégories Beijing (CHINE) du 8 au 15 août 2026

## CRITERES DE QUALIFICATIONS

Les minimas 2026 pour l'inscription à cette compétition sont fixés par l'IWWF comme suit :

[https://iwwf.sport/wp-content/uploads/2022/07/IWWF\\_Cablewakeboard-World-Rule-Book-V11\\_2025-V1\\_250406\\_.pdf](https://iwwf.sport/wp-content/uploads/2022/07/IWWF_Cablewakeboard-World-Rule-Book-V11_2025-V1_250406_.pdf)

>>> **Extrait :**

3.3 For World and Confederation Championships - Minimum World Ranking Points requirements are:

- 400 points for U14

- 800 points for U18, OPEN

Ranking list on the day the competition starts.

En Para Wakeboard, l'IWWF ne fixe pas de minimas pour l'inscription à cette compétition.

>>> **Extrait :**

3.2 There is no minimum points requirement for the Seated category

## CRITERES DE SELECTION

Sont **sélectionné(e)s en Groupe France** et sélectionnables en Équipe de France, les athlètes ayant rempli les 3 critères suivants :

- Participer à minima aux compétitions homologuées :
  - o 1 compétition 2 STAR (\*\*) NATIONAL EVENT pour catégories U14 et U18
  - o + Championnat de France : 3 STAR (\*\*\*) NATIONAL CHAMPIONSHIPS pour toutes catégories
  - o 4 STAR (\*\*\*\*) INTERNATIONAL EVENT pour catégorie OPENS
- Démontrer un niveau individuel équivalent au Top 6 de la CIR
- Réaliser les éléments techniques définis dans le Pass' Sport Gliss' 2026 (en annexe)

Catégories	Pass' Sport Gliss'
U14 F	Palo bronze niveau 1
U14 H	Palo argent niveau 3
U18 F	Palo argent niveau 1
U18 H	Palo or niveau 2
OPENS F	Palo argent niveau 3
OPENS H	Palo diamant niveau 1

En Para Wakeboard, il n'y a pas d'obligation de participation aux compétitions 2 STAR (\*\*) et 4 STAR (\*\*\*\*).

Sont **sélectionné(e)s en Équipe de France**,

Les athlètes appartenant au Collectif France A (catégories OPENS + PARA WAKEBOARD)

Les athlètes ayant rempli les 3 critères suivants :

- Participer à minima aux compétitions homologuées :
  - o 1 compétition 2 STAR (\*\*) NATIONAL EVENT pour catégories U14 et U18

- + Championnat de France : 3 STAR (\*\*\*) NATIONAL CHAMPIONSHIPS pour toutes catégories
- 4 STAR (\*\*\*\*) INTERNATIONAL EVENT pour catégorie OPENS
- Démontrer un niveau individuel équivalent au Top 3 de la CIR
- Réaliser les éléments techniques définis dans le Pass' Sport Gliss' 2026 (en annexe)

<b>Catégories</b>	<b>Pass' Sport Gliss'</b>
U14 F	Palo bronze niveau 3
U14 H	Palo or niveau 2
U18 F	Palo argent niveau 3
U18 H	Palo or niveau 3
OPENS F	Palo or niveau 1
OPENS H	Palo diamant niveau 2

En Para Wakeboard, il n'y a d'obligation de participation aux compétitions 2 STAR (\*\*) et 4 STAR (\*\*\*\*).

L'objectif prioritaire de l'Équipe de France, pour toutes les catégories, est d'obtenir titres et podiums individuels lors des Championnats Internationaux de Références.

Le(a) DTN peut ne pas inscrire aux CIR la totalité des athlètes ayant obtenu les minimas.

Il peut également compléter le Groupe France en ajoutant, à la liste des sélectionnés en Équipe de France, un ou plusieurs athlètes après observation des niveaux de performance et de l'implication.

# CIR 6 : CHAMPIONNAT D'EUROPE U14 et U18 Bratislava (SLOVAQUIE) du 24 au 30 août 2026

## CRITERES DE QUALIFICATIONS

Les minimas 2026 pour l'inscription à cette compétition sont fixés par l'IWWF comme suit :

[https://www.cablewakeboard.net/wp-content/uploads/2025/04/IWWF\\_Cablewakeboard\\_Compensation\\_Guidelines\\_V11\\_Rulebook\\_250406.pdf](https://www.cablewakeboard.net/wp-content/uploads/2025/04/IWWF_Cablewakeboard_Compensation_Guidelines_V11_Rulebook_250406.pdf)

>>> **Extrait :**

Les athlètes ayant obtenu à minima les performances suivantes :

Min Ranking U14 = 400 points

Min Ranking U18 = 800 points

## CRITERES DE SELECTION

Sont **sélectionné(e)s en Groupe France** et sélectionnables en Équipe de France, les athlètes ayant rempli les 3 critères suivants :

- Participer à minima aux compétitions homologuées :
  - o 1 compétition 2 STAR (\*\*) NATIONAL EVENT
  - o + Championnat de France : 3 STAR (\*\*\*) NATIONAL CHAMPIONSHIPS
- Démontrer un niveau individuel équivalent au Top 6 de la CIR
- Réaliser les éléments techniques définis dans le Pass' Sport Gliss' 2026 (en annexe)

Catégories	Pass' Sport Gliss'
U14 F	Palo bronze niveau 1
U14 H	Palo argent niveau 3
U18 F	Palo argent niveau 1
U18 H	Palo or niveau 2

Sont **sélectionné(e)s en Équipe de France**, les athlètes ayant rempli les 3 critères suivants :

- Participer à minima aux compétitions homologuées :
  - o 1 compétition 2 STAR (\*\*) NATIONAL EVENT
  - o + Championnat de France : 3 STAR (\*\*\*) NATIONAL CHAMPIONSHIPS
- Démontrer un niveau individuel équivalent au Top 3 de la CIR
- Réaliser les éléments techniques définis dans le Pass' Sport Gliss' 2026 (en annexe)

Catégories	Pass' Sport Gliss'
U14 F	Palo bronze niveau 3
U14 H	Palo or niveau 2
U18 F	Palo argent niveau 3
U18 H	Palo or niveau 3

L'objectif prioritaire de l'Équipe de France, pour toutes les catégories, est d'obtenir titres et podiums individuels lors des Championnats Internationaux de Références.

Le(a) DTN peut ne pas inscrire aux CIR la totalité des athlètes ayant obtenu les minimas.  
Il peut également compléter le Groupe France en ajoutant, à la liste des sélectionnés en Équipe de France, un ou plusieurs athlètes après observation des niveaux de performance et de l'implication.

# CIR 7 : CHAMPIONNAT D'EUROPE OPENS

## Lakeside (BELGIQUE) du 30 septembre au 4 octobre 2026

### CRITERES DE QUALIFICATIONS

Les minimas 2026 pour l'inscription à cette compétition sont fixés par l'IWWF comme suit :

[https://www.cablewakeboard.net/wp-content/uploads/2025/04/IWWF\\_Cablewakeboard\\_Compétition\\_Guidelines\\_V11\\_Rulebook\\_250406.pdf](https://www.cablewakeboard.net/wp-content/uploads/2025/04/IWWF_Cablewakeboard_Compétition_Guidelines_V11_Rulebook_250406.pdf)

>>> **Extrait :**

Les athlètes ayant obtenu à minima les performances suivantes :

Min Ranking = 800 points

### CRITERES DE SELECTION

Sont **sélectionné(e)s en Groupe France** et sélectionnables en Équipe de France, les athlètes ayant rempli les 3 critères suivants :

- Participer à minima aux compétitions homologuées :
  - o Championnat de France : 3 STAR (\*\*\*) NATIONAL CHAMPIONSHIPS
  - o 4 STAR (\*\*\*\*) INTERNATIONAL EVENT
- Démontrer un niveau individuel équivalent au Top 6 de la CIR
- Réaliser les éléments techniques définis dans le Pass' Sport Gliss' 2026 (en annexe)

Catégories	Pass' Sport Gliss'
OPENS F	Palo argent niveau 3
OPENS H	Palo diamant niveau 1

Sont **sélectionné(e)s en Équipe de France** :

- Les athlètes appartenant au Collectif France A
- Les athlètes ayant rempli les 3 critères suivants :
  - Participer à minima aux compétitions homologuées :
    - o Championnat de France : 3 STAR (\*\*\*) NATIONAL CHAMPIONSHIPS
    - o 4 STAR (\*\*\*\*) INTERNATIONAL EVENT
  - Démontrer un niveau individuel équivalent au Top 3 de la CIR
  - Réaliser les éléments techniques définis dans le Pass' Sport Gliss' 2026 (en annexe)

Catégories	Pass' Sport Gliss'
OPENS F	Palo or niveau 1
OPENS H	Palo diamant niveau 2

L'objectif prioritaire de l'Équipe de France, pour toutes les catégories, est d'obtenir titres et podiums individuels lors des Championnats Internationaux de Références.

Le(a) DTN peut ne pas inscrire aux CIR la totalité des athlètes ayant obtenu les minimas.

Il peut également compléter le Groupe France en ajoutant, à la liste des sélectionnés en Équipe de France, un ou plusieurs athlètes après observation des niveaux de performance et de l'implication.

# CIR 8 : CHAMPIONNAT D'EUROPE PARA WAKEBOARD

## Lakeside (BELGIQUE) du 30 septembre au 4 octobre 2026

---

### CRITERES DE QUALIFICATIONS

L'IWWF ne fixe pas de minimas pour l'inscription à cette compétition.

>>> **Extrait :**

*3.2 There is no minimum points requirement for the Seated category*

### CRITERES DE SELECTION

Sont **sélectionné(e)s en Groupe France** et sélectionnables en Équipe de France :

- Les athlètes ayant participé à minima aux Championnats de France 3 STAR (\*\*\*) NATIONAL CHAMPIONSHIPS
- Les athlètes démontrant un niveau individuel équivalent au Top 6 de la CIR

Sont **sélectionné(e)s en Équipe de France** :

- Les athlètes appartenant au Collectif France A
- Les athlètes ayant participé à minima aux Championnats de France 3 STAR (\*\*\*) NATIONAL CHAMPIONSHIPS
- Les athlètes démontrant un niveau individuel équivalent au Top 3 de la CIR

L'objectif prioritaire de l'Équipe de France est d'obtenir titres et podiums individuels lors des Championnats Internationaux de Références.

Le(a) DTN peut ne pas inscrire aux CIR la totalité des athlètes ayant obtenu les minimas.

Il peut également compléter le Groupe France en ajoutant, à la liste des sélectionnés en Équipe de France, un ou plusieurs athlètes après observation des niveaux de performance et de l'implication.

## Annexe : Extrait du Pass'sport Gliss

NIVEAU DE PALO		NIVEAU 1					
<b>FLAT TRICKS</b>							
normal							
switch							
<b>KICKER</b>		<b>FS 540</b>	<b>Tête en bas</b>				
normal		X					
switch			X				
<b>MODULE</b>		<b>HS transfert backlip</b>	<b>TS transfert frontboard</b>	<b>Sortie BS 270</b>	<b>TS transfert</b>	<b>Entrée ollie HS backlip</b>	<b>Entrée ollie TS frontboard</b>
normal		X	X	X			
switch					X	X	X
<b>AIR TRICKS</b>		<b>3 parmi les 5 familles</b>	<b>1 parmi les 5 familles</b>				
normal		X					
switch			X				
<b>COMPETENCES</b>		Etre capable de composer et d'executer un run lors d'une compétition officielle avec ces différentes figures acquises. Connaître le règlement et obtenir sa formation juge 1 étoile.					

NIVEAU DE PALO		PALO BRONZE					
		NIVEAU 2					
<b>FLAT TRICKS</b>							
normal							
switch							
<b>KICKER</b>		<b>FS 540</b>	<b>Tête en bas + FS 180</b>				
normal			X				
switch		X					
<b>MODULE</b>		<b>Entrée ollie FS 270</b>	<b>HS et TS transfert FS 270</b>	<b>Sortie FS 360</b>	<b>Transfert HS backlip</b>	<b>Transfert TS frontboard</b>	<b>Sortie BS 270</b>
normal		X	X	X			
switch					X	X	X
<b>AIR TRICKS</b>		<b>1 parmi les 5 familles</b>					
normal							
switch		X					
<b>COMPETENCES</b>		Etre capable de composer et d'executer un run lors d'une compétition officielle avec ces différentes figures acquises.					

NIVEAU DE PALO		NIVEAU 3						
<b>FLAT TRICKS</b>		<b>Ollie BS 360</b>						
normal		X						
switch								
<b>KICKER</b>		<b>HS FS 540</b>	<b>TS FS 540</b>	<b>BS 540</b>				
normal		X	X	X				
switch		X	X					
<b>MODULE</b>		<b>Ollie to ollie</b>	<b>Transfert passage de palo</b>	<b>Sortie BS 360</b>	<b>Rail to rail</b>	<b>Entrée ollie FS 270</b>	<b>HS et TS transfert FS 270</b>	<b>Sortie FS 360</b>
normal		X	X	X	X			
switch						X	X	X
<b>AIR TRICKS</b>		<b>4 parmi les 5 familles</b>	<b>2 parmi les 5 familles</b>	<b>1 blind</b>				
normal		X		X				
switch			X					
<b>COMPETENCES</b>		Etre capable de composer et d'executer un run lors d'une compétition officielle avec ces différentes figures acquises.						

NIVEAU DE PALO		PALO ARGENT								
		NIVEAU 1			NIVEAU 2			NIVEAU 3		
<b>FLAT TRICKS</b> normal switch										
<b>KICKER</b> normal switch	Tête en bas + blind X	HS FS 540 X	HS BS 540 X	TS FS 540 X	TS BS 540 X	1 mobe X	FS 720 X			
<b>MODULE</b> normal switch	Transfert 360 X	Nosepress sortie nollie BS 180 X	Transfert passage de palo Sortie BS 360	Entrée BS 180 X	FS 450 out X	Nosepress sortie nollie BS 180 Rail to rail	Transfert FS 450 X	Sortie BS 450 X	Ollie to ollie X	Sortie FS 450 X
<b>AIR TRICKS</b> normal switch	2 blind X		Faire les 5 familles X	1 blind X			1 mobe X			
<b>COMPETENCES</b>	Etre capable de composer et d'exécuter un run lors d'une compétition officielle avec ces différentes figures acquises. Connaître le règlement technique international en anglais	Etre capable de composer et d'exécuter un run lors d'une compétition officielle avec ces différentes figures acquises.								
	Etre capable de composer et d'exécuter un run lors d'une compétition officielle avec ces différentes figures acquises.	Etre capable de composer et d'exécuter un run lors d'une compétition officielle avec ces différentes figures acquises.								

PALO OR										
NIVEAU DE PALO		NIVEAU 1			NIVEAU 2			NIVEAU 3		
FLAT TRICKS normal switch	Ollie BS 360									
	X									
KICKER normal switch	BS 720	Rewind	2 mobs							
	X	X	X							
MODULE normal switch	Transfert BS 450	Sortie BS 450	Transfert tête en bas	Transfert BS 450	Entrée BS 180					
	X	X	X	X	X					
AIR TRICKS normal switch	FS mobe	BS mobe	FS mobe	BS mobe	TS mobe					
	X	X	X	X	X					
COMPETENCES										
	Etre capable de composer et d'exécuter un run lors d'une compétition officielle avec ces différentes figures acquises.		Etre capable de composer et d'exécuter un run lors d'une compétition officielle avec ces différentes figures acquises.			Etre capable de composer et d'exécuter un run lors d'une compétition officielle avec ces différentes figures acquises.			Etre capable de composer et d'exécuter un run lors d'une compétition officielle avec ces différentes figures acquises.	

PALO DIAMANT										
NIVEAU DE PALO		NIVEAU 1			NIVEAU 2			NIVEAU 3		
FLAT TRICKS normal switch										
KICKER normal switch	BS 900	2 mobe 5	BS 900	Mobe rewind						
	X	X	X	X						
MODULE normal switch										
AIR TRICKS normal switch	2 mobs TS	Mobe 5	Mobe dans toute les familles	TS mobe 5						
	X	X	X	X						
COMPETENCES										
	Etre capable de composer et d'exécuter un run lors d'une compétition officielle avec ces différentes figures acquises.		Etre capable de composer et d'exécuter un run lors d'une compétition officielle avec ces différentes figures acquises.			Etre capable de composer et d'exécuter un run lors d'une compétition officielle avec ces différentes figures acquises.			Etre capable de composer et d'exécuter un run lors d'une compétition officielle avec ces différentes figures acquises.	



**Fédération Française de Ski Nautique & de Wakeboard**

Parc des Sports Choisy – Paris – Val-de-Marne – Plaine Sud – Chemin des Bœufs – 94000 Créteil

T. +33 (0) 1 53 20 19 19 – E. [ffsnw@ffsnw.fr](mailto:ffsnw@ffsnw.fr) – W. [www.ffsnw.fr](http://www.ffsnw.fr)     @FFSNW

Siret : 784 714 248 00076 – APE : 9312 Z

